



P. 6

**BUDGET
2023**

Construire l'avenir

P. 15

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

*Ajustement du Schéma
Économique et Touristique*

P. 23

GEMAPI

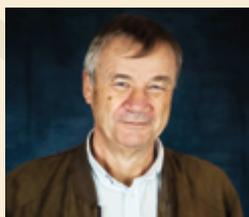
N°9

JAN. > JUIN. 2023

CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITORIAL



C'est avec plaisir que je vous présente le prochain numéro de notre magazine de la Communauté de Communes, consacré aux thèmes du budget, de la nouvelle gouvernance et des grands projets structurants qui arrivent à échéance.

Tout d'abord, parlons du budget. Comme vous le savez, la gestion de l'argent public est une responsabilité importante pour nos élus. Cette année, nous avons pris des mesures pour optimiser nos dépenses tout en maintenant la qualité des services offerts à nos citoyens sans augmentation des taux de la fiscalité. Nous avons également travaillé à renforcer la transparence budgétaire. L'objectif avec ce budget est de maintenir un équilibre financier solide tout en continuant à fournir des services de haute qualité à nos administrés. Nous sommes conscients des défis économiques que nous devons affronter et nous avons donc pris des mesures pour garantir la viabilité financière à long terme.

Nous avons travaillé pour assurer que chaque euro dépensé dans ce budget soit utilisé de manière efficace et responsable. Nous avons étudié de près les tendances économiques, les projections de revenus et les coûts de fonctionnement pour nous assurer que ce budget soit équilibré et réaliste. Le projet de budget comprend des investissements dans des domaines clés comme la santé, avec la construction d'une

maison de santé ou le tourisme, avec l'aménagement du nouvel office à Moissac.

En ce qui concerne la nouvelle gouvernance, nous avons décidé de renforcer l'efficacité de notre administration avec l'élection de deux nouveaux Vice-Présidents, l'un à la santé et l'autre à l'agriculture et aux relations avec les petites communes.

Enfin, nous avons travaillé sur plusieurs grands projets structurants qui arrivent à échéance. Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons terminé la construction du nouveau centre aquatique que nous avons inauguré le 8 avril dernier. Nous continuons la réhabilitation des déchetteries et la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage devrait être livrée sous peu. En parallèle le déploiement de notre nouveau schéma économique et des zones d'activités devrait attirer de nouveaux investisseurs et générer des emplois sur le territoire.

En conclusion, ce numéro de notre magazine met en lumière les efforts que nous avons déployés pour gérer efficacement nos finances publiques et mener à bien des projets ambitieux pour le bien-être de nos citoyens. Nous espérons que vous apprécierez la lecture de ce magazine et nous attendons avec impatience vos commentaires et vos suggestions pour l'améliorer encore davantage.

Dominique Briois, Président.

- 3 **L'Actualité en brèves !**
- 4 **Gouvernance :**
3 nouveaux vice-présidents et présentation du bureau
- 6 **Budget 2023 :**
Construire l'avenir
- 9 **Zoom sur les renforcement des liens communautaires**
- 10 **Santé :**
Le CLSM, in extenso
- 11 **Développement social :**
La Convention Territoriale Globale (CTG)
- 12 **Projets structurants :**
Ouverture de Conflu'O
Rénovation des déchetteries
Aire d'accueil des gens du voyage
- 15 **Développement économique :**
Schéma économique et touristique
Travaux de la ZA de Barrès
- 18 **OTI :**
Déménagement stratégique de l'accueil
- 20 **Plan climat, air énergie territorial et mobilité**
- 22 **Aménagement**
PLUi-H
- 23 **GEMAPI**
- 24 **Des solutions pour jardiner au naturel**

CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

636, Rue des Confluences
82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél. : 05 63 95 56 00

Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

www.terresdesconfluences.fr

Magazine CONFLUENCES édité par la Communauté de communes Terres des Confluences - Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires - Dépôt légal

Directeur de la publication : Dominique BRIOIS

Coordination de rédaction : Bernard BOUCHÉ

Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

Impression : Techniprint Montauban

Crédits photos : Terres des Confluences, Freepik, SIRTOMAD, Tarn et Garonne Numérique, Toni MyWave, Rawpixels.com, Adobe Stock, Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences, Didier Taillefer - SMEAG, Manu Massip, Conflu'O, Patrick Barbier, X,...

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

RESTONS EN CONTACT



www.terresdesconfluences.fr

Magazine «**Confluences**»
2 fois par an (juin et décembre)



Panneau Pocket
CC Terres des Confluences

Facebook
@Terres.des.Confluences



Lettre d'information
Tous les deux mois

LinkedIn
@cc-terres-des-confluences



CHANGEMENT

DES HORAIRES D'ACCUEIL

Veillez noter que nous avons apporté des changements à nos horaires d'accueil afin de mieux répondre à vos besoins et améliorer votre expérience. Nous vous accueillons de **9H à 12h et de 14h à 17h**.

SPANC

Nouveau règlement en ligne et poursuite des contrôles périodiques

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé de vérifier les installations d'assainissement non collectif (ANC) des habitations individuelles. Récemment, un nouveau règlement a été voté lors du bureau communautaire du **4 avril 2023**, il est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes.

Il est important de souligner que les contrôles périodiques des installations d'ANC continuent sur toutes les communes du territoire. Ces contrôles visent à vérifier le bon fonctionnement de votre installation. Les propriétaires d'habitations concernés individuellement sont donc invités à **respecter les échéances de ces contrôles**. Pour rappel, le coût de la redevance du contrôle est de 95 €.

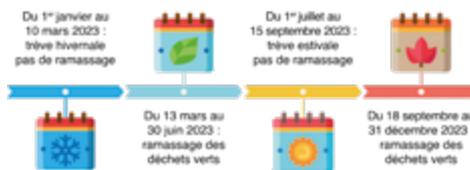
COLLECTE DES DÉCHETS

Moissac, Castelsarrasin : trêve estivale pour le ramassage des déchets verts

La réorganisation des collectes des déchets verts en centres-villes de Castelsarrasin et de Moissac comprend la mise en place de deux trêves dans l'année.

À partir du 1^{er} juillet les déchets verts ne seront donc plus collectés.

La collecte reprendra à partir du lundi 18 septembre, et ce jusqu'à fin décembre, selon les modalités actuelles.



Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE...

avec la Région aux côtés de ses artisans boulangers !

Avec la flambée du prix de l'énergie, de nombreux artisans commerçants sont mis en difficulté, et plus particulièrement les boulangers-pâtisseries. Aussi, pour les accompagner dans cette période délicate, la Communauté de Communes s'est donc engagée aux côtés de la Région Occitanie afin d'adopter un « dispositif exceptionnel pour les artisans boulangers ». À cet effet, **une enveloppe de 40 000 € a été débloquée** par la Communauté des Communes, dans la limite de 2 000 € par dossier.

Pour plus de détail, le service Développement économique est à vos côtés pour vous accompagner.





UN PILOTAGE DOTÉ DE TROIS NOUVEAUX VICE-PRÉSIDENTS

Récemment, la communauté de communes a procédé à l'élection d'une nouvelle gouvernance avec la mise en place de trois nouveaux vice-présidents pour compléter son bureau. Les vice-présidents ont pour rôle d'assister le président dans ses fonctions et de représenter la communauté de communes dans certaines instances.

Ces élections ont été motivées par plusieurs raisons mais surtout la volonté politique de mettre au cœur des préoccupations de l'intercommunalité des sujets comme la santé, la solidarité entre les communes. Les nouveaux vice-présidents auront donc pour mission de **contribuer au développement et à la gestion de la communauté de communes**, en travaillant en étroite collaboration avec le président et les autres membres du bureau. Cette nouvelle gouvernance témoigne de la volonté des élus locaux de **renforcer leur**

collaboration et leur engagement pour le bien-être de leurs administrés.

En effet, la gouvernance intercommunale est un enjeu majeur pour le développement des territoires ruraux et nécessite une coordination efficace entre les différentes communes membres.

Lors de cette élection, **M. Thierry Jamain** est élu **8^{ème} vice-président** en charge de la voirie, des projets structurants et la gestion des bâtiments publics. Il succède ainsi au regretté **M. Hubert Lafont**, Maire

de Fajolles qui avait donné sa démission en début d'année pour raison de santé.

De plus, cette réorganisation du bureau a permis la mise en place de deux nouvelles vice-présidences avec l'installation de **M. Xavier Prevedello** **10^{ème} vice-président** en charge de la santé et de l'attractivité médicale et celle de **M. Patrick Dellac** en tant que **11^{ème} vice-président** en charge de l'agriculture, de l'alimentation, de la ruralité et de la solidarité territoriale.

Rencontre avec nos nouveaux vice-présidents : Une équipe renforcée pour relever les défis à venir !



Thierry Jamain, élu vice-Président en charge de la voirie, des projets structurants et la gestion des bâtiments publics.

année représentent une part importante de notre budget. Bien sûr d'autres projets structurants sont en réflexion et nous pourrons vous en reparler très prochainement.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les agents de notre intercommunalité qui œuvrent sur notre territoire.



Xavier Prevedello, élu vice-président en charge de la santé et de l'attractivité médicale

Le président de l'intercommunalité a souhaité faire de la santé un de ses axes d'action prioritaire, notamment sur la question de la désertification médicale sur le bassin. Dans cette perspective, il m'a nommé en 2020 en charge de la Commission Santé avec pour objectif de traiter la désertification médicale, de préparer le CLS dans sa deuxième version et de mettre en œuvre le CLSM. Ce sujet prend une place de plus en plus importante



Patrick Dellac, élu vice-président en charge de l'agriculture, de l'alimentation, de la ruralité et de la solidarité territoriale

et surtout après la crise sanitaire que nous venons de traverser. Ainsi, pour renforcer cette volonté, le président m'a nommé Vice-président en charge de la santé depuis le Conseil Communautaire du mois de février.

Ma nouvelle vice-présidence me permet de parler au nom de la Communauté des Communes sur différents sujets allant de la question de l'alimentation mais surtout de l'agriculture en lien avec notre territoire. L'agriculture est un pôle économique primordial pour notre territoire très rural que je m'attacherai à défendre ardemment pour lutter contre les contraintes toujours plus présentes pour mener à bien cette activité. Je souhaite aussi renforcer la solidarité territoriale entre les communes.

En tant que **8^{ème} Vice-Président** de notre Intercommunalité Terres des Confluences, je souhaitais tout d'abord rendre hommage à **Hubert Lafont** qui a occupé ce poste depuis le début du mandat en 2020.

La charge de cette fonction sur l'Entretien de la voirie et des bâtiments communautaires mais également sur le Suivi des travaux des équipements communautaires est un rôle important sur notre intercommunalité qui est en pleine croissance.

Je rappellerai que la construction de la Cuisine Centrale et le Centre Aquatique sont de grands projets au sein de notre intercommunalité que nous les avons réalisés grâce à l'énergie et à la volonté de beaucoup d'élus. Ces projets structurent et permettent un développement de notre territoire afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Mais nous ne devons pas oublier le suivi et l'entretien des voiries intercommunales qui chaque

PRÉSENTATION
DU NOUVEAU BUREAU
COMMUNAUTAIRE

1 président et 11 vice-présidents



BRIOS DOMINIQUE

Président

Maire de La Ville-Dieu-du-Temple



JEAN-PHILIPPE BESIERS

1^{er} vice-président en charge
du développement économique
et de l'emploi.

Maire de Castelsarrasin



ROMAIN LOPEZ

2^{ème} vice-président en charge de la
promotion touristique du territoire.

Maire de Moissac



DOMINIQUE FORNERIS

3^{ème} vice-présidente en charge de
l'aménagement durable du territoire
et du cadre de vie.

Maire de Durfort-Lacapelette



BERNARD GARGUY

4^{ème} vice-président en charge
des finances.

Maire de Lizac



ANNIE FEAU

5^{ème} vice-présidente en charge de
l'action sociale et des services
à la population.

Maire de Montesquieu



BERNARD BOUCHÉ

6^{ème} vice-président en charge
de la communication
et les relations avec l'utilisateur.

Maire de St-Nicolas-de-la-Grave



HUGUES SAMAIN

7^{ème} vice-président en charge
de l'environnement.

Maire de Labourgade



THIERRY JAMAIN

8^{ème} vice-président en charge de la
voirie, des projets structurants et la
gestion des bâtiments publics.

Maire de Castelmayran



MARIE-THÉRÈSE VISSIÈRES-DELVOLVE

9^{ème} vice-présidente en charge du
Plan Climat Air Energie Territorial
(PCAET) et la mobilité.

Maire de Boudou



XAVIER PREVEDELLO

10^{ème} vice-président en charge de
la santé et de l'attractivité médicale

Maire de Saint-Porquier



PATRICK DELLAC

11^{ème} vice-président en charge de
l'agriculture, de l'alimentation, de la
ruralité et de la solidarité territoriale

Maire de Cordes-Tolosannes



CONSTRUIRE L'AVENIR :

PLANIFICATION FINANCIÈRE

ET INVESTISSEMENTS

L'engagement de l'intercommunalité envers le développement de l'attractivité du territoire de Terres des Confluences reste résolu, tout en veillant à préserver la bonne santé financière de la collectivité. Les élus reconnaissent l'importance d'investir dans des projets stratégiques et durables qui renforcent la position compétitive et améliorent la qualité de vie des citoyens. Cependant, l'intercommunalité est également consciente de la nécessité de gérer les ressources financières de manière responsable.



22 communes



42 784 habitants



Gestion de 7 budgets

UN TERRITOIRE INTERCOMMUNAL COHÉRENT, CONFORME AU BASSIN DE VIE DES HABITANTS.



Développe et aménage le territoire

- Améliore votre cadre de vie.
- Développe l'activité et l'esprit d'entreprise.
- Développe le tourisme.
- Entretien vos rivières.

Accompagne les usagers au quotidien

- Éveille les enfants.
- Aide à la rénovation.
- Soutient les activités locales.
- Organise les accès aux soins.
- Construit des équipements.
- Accueille les gens du voyage.

Est au service des habitants et des communes

- Collecte les déchets.
- Contrôle les assainissements individuels.
- Entretien les routes.
- Prépare les repas.



LES HYPOTHÈSES RETENUES POUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2023

Le budget prévisionnel 2023 présente une augmentation de 1,89 % par rapport à celui de 2022. Ces augmentations maîtrisées sont justifiées par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est important de mentionner l'augmentation significative des charges courantes, notamment en raison de l'inflation réelle et de la situation européenne liée à la guerre en Ukraine, qui entraîne des coûts plus élevés pour le

carburant, l'électricité, l'eau et les révisions importantes des marchés publics. Ensuite, le redimensionnement de certains services pour l'année 2023, tant opérationnels (voirie, collecte et GEMAPI) que fonctionnels (communication, comptabilité), ainsi que l'exercice de nouvelles missions telles que la Convention Territoriale Globale. De plus, des actions concrètes ont été mises en

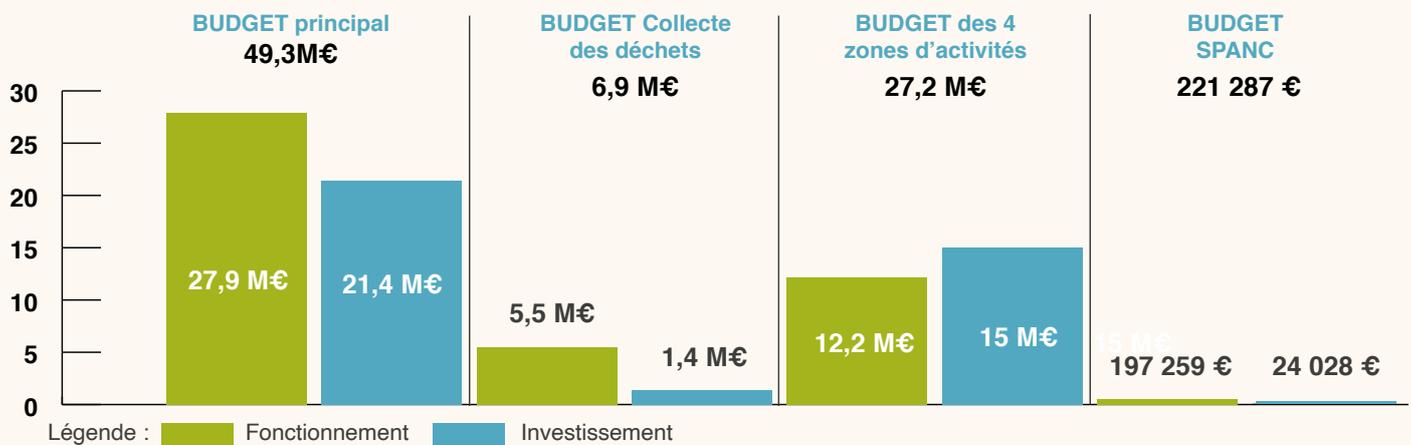
place pour améliorer le pouvoir d'achat et la formation des agents. Enfin, une attention particulière a été portée aux actions de communication et aux animations, notamment dans les domaines de la santé, de la mobilité et du développement durable.



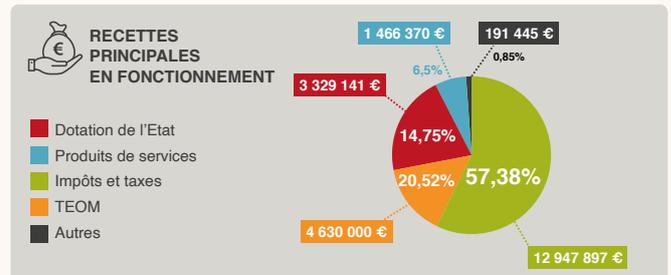


**POUR PROPULSER
TERRES DES CONFLUENCES
VERS DE NOUVEAUX HORIZONS**

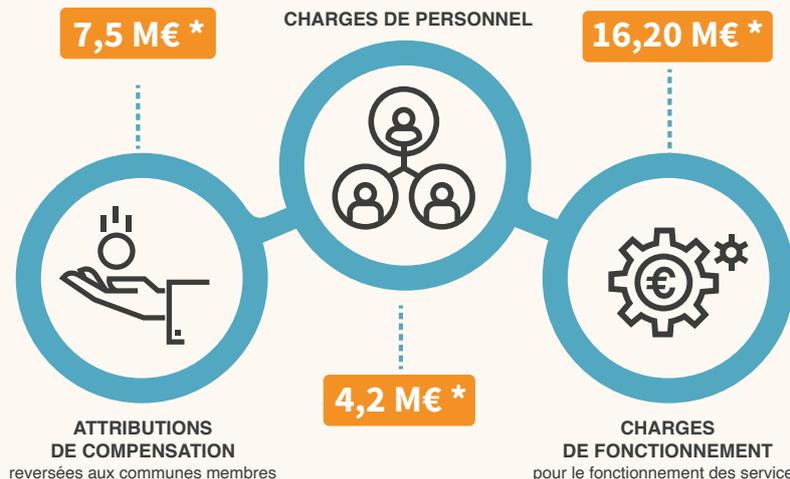
EN CHIFFRE...



La répartition des recettes principales entre investissement et fonctionnement expliquée :



Budget principal et collecte : Les dépenses clés.



* M€ = millions d'euros

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE : LES PROJETS PRÉVUS

L'intercommunalité travaille en étroite collaboration avec les partenaires publics pour mobiliser les fonds nécessaires tout en recherchant des opportunités de financement extérieur. Cela permettra de maintenir un équilibre entre les ambitions de développement et les capacités financières, garantissant ainsi une gestion prudente des ressources. L'objectif est de soutenir une croissance économique solide et durable, tout en préservant la stabilité financière de Terres des Confluences pour les générations à venir.

Développement et aménagement du territoire



- ✓ Approbation du PLUi-H **195 225 €**
- ✓ Opération programmée d'amélioration de l'habitat SPAH **125 000 €**
- ✓ Aménagement des zones artisanales et industrielles **1 522 000 €**
- ✓ Déménagement de l'accueil de l'Office de tourisme **400 000 €**
- ✓ Développement des énergies renouvelables **50 000 €**
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations **239 800 €**

Accompagnement des usagers au quotidien



- ✓ Fin de la construction du Centre Aquatique **2 653 499 €**
- ✓ Fin de chantier de l'aire d'accueil des gens du voyage **683 000 €**
- ✓ Fin des travaux d'optimisation des trois déchetteries **663 914 €**
- ✓ Développement de modes de déplacements doux **40 000 €**
- ✓ Programme d'aides à l'immobilier d'entreprises et installation des professionnels de santé sur le territoire **626 674 €**

Les services aux habitants et aux communes



- ✓ Programme de santé territoriale (études sur la construction de maisons de santé) **300 000 €**
- ✓ Fonds de concours aux communes **663 991 €**
- ✓ Entretien et renouvellement des voiries **940 000 €**

UNE GESTION ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLE : LA MAÎTRISE DE LA DETTE PUBLIQUE SANS HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

ZOOM SUR LA FISCALITÉ 2023

L'intercommunalité **maintient ses taux de fiscalité afin de garantir la stabilité financière et de soutenir le développement économique et social du territoire**, assurant ainsi une continuité dans les ressources nécessaires au financement des services publics locaux. Ce maintien des taux est une volonté forte des élus afin de ne pas pénaliser les foyers dans ce contexte inflationniste.

Dettes par habitant



Délai de désendettement



33,14 %
taux de la cotisation foncière des entreprises

6,77 %
taux du foncier non bâti

3 %
taux du foncier bâti



LE RENFORCEMENT

DES LIENS COMMUNAUTAIRES

LE SERVICE VOIRIE, MOTEUR DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le service voirie occupe une place centrale dans la coopération entre les communes. Il représente une véritable pierre angulaire dans la gestion et l'entretien des infrastructures routières qui relient les différentes localités. Ce service assure un large éventail de tâches essentielles au quotidien pour les habitants.

La coopération entre les communes dans ce domaine est cruciale pour garantir une coordination efficace des ressources et des efforts. En travaillant ensemble, l'intercommunalité et les communes peuvent partager leurs connaissances et leurs ressources, optimiser les coûts et améliorer la qualité des services fournis. La coopération dans l'exercice de la

compétence voirie favorise ainsi la sécurité, la mobilité et le bien-être des habitants en assurant un réseau routier fiable et bien entretenu.

Le service voirie intercommunal, assure **l'entretien de 463 km de voies d'intérêt communautaire, hors agglomération**, ainsi que de **47 km de voies communales**

et de **159 km de chemins ruraux non revêtus répartis sur les 22 communes**. Une partie de l'entretien est réalisée en régie par le service voirie et les services techniques communaux, tandis qu'une autre partie est confiée à des entreprises via des marchés publics.



LES CHIFFRES DU SERVICE

- 1 responsable de l'antenne voirie.
- Une équipe polyvalente.
- Une équipe des travaux mécaniques.
- Un service d'astreinte : assurer la sécurité de la voirie et de diverses structures communautaires.
- Programme travaux voirie 2023 d'un montant de 940 000 €

LES CONSEILS DE NOTRE RESPONSABLE VOIRIE

« Il est essentiel d'être particulièrement vigilant sur les routes du territoire entre les mois de mai et octobre. Pendant cette période, les travaux de fauchage et de réfection des voiries sont fréquents, ce qui peut entraîner la présence d'engins et de gravillons sur les routes. Ces conditions peuvent surprendre les conducteurs et augmenter les risques d'accidents. Il est donc crucial d'adapter sa conduite, de réduire sa vitesse et de garder une distance de sécurité avec les véhicules qui vous

précèdent. De plus, il est recommandé de rester attentif aux panneaux de signalisation et aux indications des travailleurs présents sur les chantiers.

En faisant preuve de prudence et de vigilance, nous pouvons contribuer à assurer la sécurité de tous sur les routes pendant cette période. »



LE CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE,

NOUVEL ESPACE DE CONCERTATION

À TERRES DES CONFLUENCES

Le 30 mars 2023, le Conseil Local en Santé Mentale, après un an de préfiguration et de mobilisation des différents acteurs du territoire, a pu être inauguré. Il est désormais opérationnel pour initier des actions en faveur de la santé mentale, après avoir été entériné dans le cadre du Conseil Communautaire du Mois d'Avril 2023, sous le statut de Comité Consultatif.



Questions adressées à **Xavier Prevedello**, vice-président en charge de la santé et de l'attractivité médicale, afin de mieux comprendre la démarche ambitieuse initiée par la Communauté de Communes. Cette initiative, inscrite dans une approche globale pour relever les enjeux cruciaux de la santé, offre des perspectives prometteuses pour le territoire :

Vis-à-vis des questions de santé mentale, comment l'intercommunalité s'engage-t-elle sur son territoire ?

L'intercommunalité est engagée sur différents axes : la question de la **désertification**, sur laquelle elle a pris la décision de bâtir deux MSP in extenso supplémentaires sur son territoire (qui sortiront de terre entre 2025 et 2026 sur Moissac et Castelsarrasin), le **maillage territorial**, qu'elle travaille en étroite collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Quercy

Garonne (C.P.T.S.), et enfin, le **déploiement du CLSM**, qui est désormais opérationnel.

C'est à travers le CLSM que la Communauté de Communes souhaite pouvoir faire de la santé mentale une question centrale sur son bassin : c'est un outil vraiment nécessaire pour répondre aux besoins de la population de Terres des Confluences de manière ciblée et il permet de proposer des actions qui sont en adéquation avec les réalités spécifiques de notre territoire.

Le CLSM sur Terres des Confluences, en quelques mots, de quoi parle-t-on ?

Le CLSM est avant tout basé sur les besoins de la cité et des usagers en santé mentale. Il est constitué de diverses associations, d'élus et de citoyens. La psychiatrie et la pédopsychiatrie sont également partie prenante dans la démarche. C'est avant tout

un espace d'échanges dans lequel les personnes concernées par des questions de santé mentale viennent **échanger, partager, et se fédérer autour d'un objet de travail commun** : la santé mentale.

Il a pour **vocation de faire remonter**, à travers ses membres, des **problématiques spécifiques**, de favoriser l'**insertion sociale** au sein de la cité, de **lutter contre la stigmatisation**, et de **pouvoir aider chaque individu** à prendre conscience de sa propre santé mentale.




Agissons
ensemble
pour notre
santé mentale

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

DE SERVICES AUX FAMILLES

La Communauté de communes Terres des Confluences et la Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne ont souhaité s'engager conjointement dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale de services aux familles. Cette convention signée pour 5 ans est un cadre politique et stratégique qui permet de formaliser un projet de territoire social sur des champs d'intervention communs avec l'ensemble des institutions et des acteurs locaux impliqués.

QUELS SONT LES CHAMPS D'INTERVENTION ET LES OBJECTIFS DE LA CTG ?

Les champs d'intervention correspondent aux thématiques socles de la CAF, à savoir : **enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, accès aux droits et au numérique**. Des thématiques socles auxquelles peuvent s'ajouter des thématiques complémentaires susceptibles d'émerger lors de l'étude préalable à la formalisation du projet de territoire comme la santé, la mobilité, et autres.

Les principaux objectifs d'une telle convention :

- Formaliser le projet de territoire social intercommunal,
- Adapter les actions aux besoins des habitants du territoire,
- Faciliter la prise de décision, définir des priorités d'intervention,
- Permettre une meilleure connaissance des actions et clarifier les interventions,
- Renforcer les partenariats et optimiser la synergie entre les partenaires locaux et départementaux en matière de service aux familles,
- Mettre en œuvre des actions concrètes et mobiliser des financements pluriannuels et simplifiés.

Quelle est la démarche de mise œuvre ?

La démarche s'appuie sur les besoins identifiés et partagés à l'échelle de la communauté de communes, pour définir un plan d'actions associant l'ensemble des partenaires du territoire.

La démarche s'organisera en deux périodes afin de signer la CTG en décembre 2023 :

- ✓ La réalisation du diagnostic partagé **entre mars 2023 et mai 2023**,
- ✓ L'accompagnement à la déclinaison opérationnelle du projet de territoire **entre juin 2023 et octobre 2023**.

La parole à Annie Feau vice-présidente en charge de l'action sociale et des services à la population.



“

Dans le cadre de cette convention, nous nous engageons à coordonner les actions déjà mises en œuvre sur le territoire afin de leur donner une meilleure lisibilité. Par exemple, dans le domaine de l'accès aux droits et au numérique, nous travaillerons à rendre plus claires et accessibles les informations concernant les permanences des France Services, des conseillers numériques et des finances publiques. Nous sommes également déterminés à renforcer les partenariats entre les petites communes, reconnaissant ainsi l'importance de la collaboration et de la coopération pour le développement local. De plus, nous comptons nous appuyer sur la vie associative présente dans les communes afin d'établir des liens solides et durables entre les différentes localités. La vie associative offre un formidable levier pour favoriser la solidarité, l'entraide et l'échange d'expériences entre les communes, contribuant ainsi à renforcer le tissu social et à promouvoir un développement harmonieux de notre territoire.



DU PROJET AU CONCRET :

IL N'Y A QUE QUELQUES MOIS !

La splendeur et l'excitation étaient à leur comble lors de l'inauguration tant attendue du centre aquatique Conflu'O, un véritable joyau architectural qui promet d'offrir des expériences aquatiques inoubliables à tous les visiteurs.

Samedi 8 avril, **Dominique Briois**, Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences entouré de nombreux élus : **Michel Weill**, Président du Département de Tarn-et-Garonne, ceux de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : la vice-présidente

Marie Castro et le conseiller régional **Patrice Garrigues**, et aussi, le sous-préfet **Arnaud Sorge**, les sénateurs du Tarn-et-Garonne et **Madame la députée Marine Hamelet** ont inauguré le **nouveau Centre Aquatique Conflu'O**.



RETOUR SUR LES 24 MOIS DE CHANTIER

Au lancement du projet, **18 mois de travaux** étaient annoncés pour voir sortir de terre le centre aquatique de la Communauté de Communes Terres des Confluences, finalement ce sont **un peu plus de 24 mois** qui auront été nécessaires à l'édification de Conflu'O.

Tout au long des travaux, **Toni MyWave** s'est rendu sur le chantier du centre aquatique une fois par mois, afin de créer une série de clichés captivants au sein de ce chantier d'envergure, mettant en avant l'aventure humaine qui a permis de construire cet équipement exceptionnel. Le photographe a porté une attention particulière aux

évolutions des différents corps de métiers qui se sont succédés, cherchant à établir une relation de confiance avec eux pour mettre en avant leurs portraits ainsi que leur savoir-faire unique. Grâce à ses photographies, les spectateurs auront l'occasion d'imaginer les innombrables heures de travail collectif nécessaires à la réalisation de cet ouvrage extraordinaire. Chaque cliché représente une étape cruciale de la construction, témoignant de la passion et de la détermination des travailleurs qui ont contribué à faire naître ce centre aquatique, symbole de l'union des talents et de l'accomplissement d'un projet ambitieux.

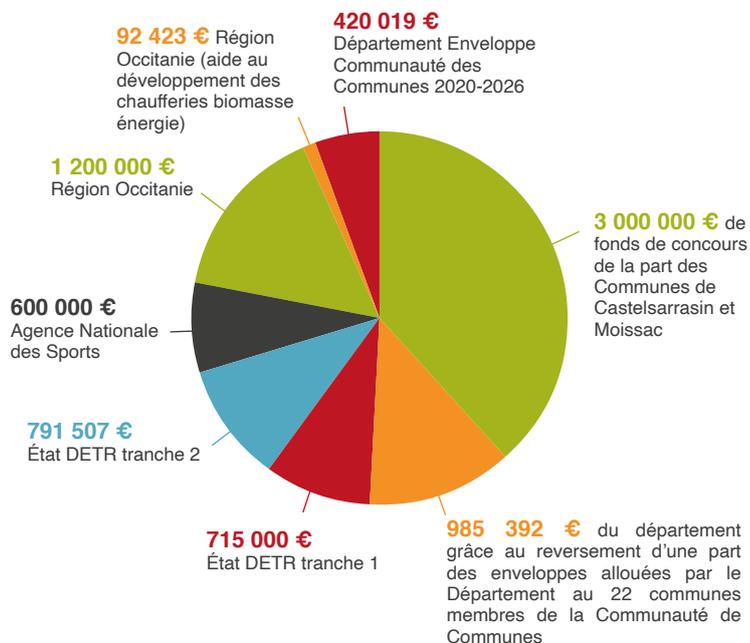


PLAN DE FINANCEMENT

Coût global du projet 12 173 042 € HT dont 10 334 975 € HT de travaux.

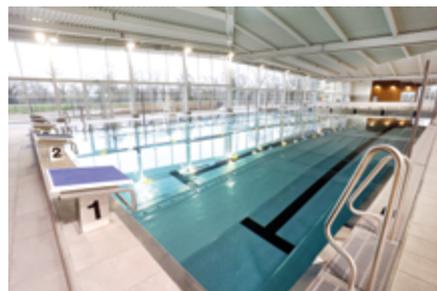
Projet subventionné à hauteur de **7 804 341 €**

Les subventions alouées :



Reste à charge pour la Communauté de Communes de **4 368 701 €**

La Communauté de Communes remercie les financeurs mais aussi les assistants de maîtrise d'ouvrage SAMOP et ADOC, le groupement maîtrise d'œuvre l'Atelier PO&PO ainsi que toutes les entreprises qui ont accompagné l'intercommunalité tout au long de cette belle aventure : BERIM Ingénierie, Agi2d Ingénierie, General Acoustics, CRX Sud, QUALICONSULT, SEG FAYAT, SCOP Cabrol, Lamecol, SMAC, Artel soc nouvelle, Labastère 31, Battut, Lagarrigue SARL, SARL Vedeilhe, Roure Jean-Bastiste, HSB France SAS, Navic, Newspot, Roger Renard, Quercy Confort, Scophydro, Electromontage, Horanet, Eurovia Midi-Pyrénées et Arnaudo et toutes les entreprises sous-traitantes.





LES DÉCHETTERIES SUBISSENT UNE RÉNOVATION COMPLÈTE POUR SE CONFORMER AUX NORMES EN VIGUEUR

Depuis septembre 2022, la Collectivité a lancé la réhabilitation et la mise aux normes de ses trois déchetteries afin de répondre au mieux aux règles de fonctionnement et de sécurité.

Le premier site concerné, situé sur la ZA de la Biarne, est la **déchetterie de Saint Nicolas de La Grave**. Les travaux réalisés ont porté sur l'agrandissement de la plateforme haute avec la réalisation de 8 quais, la création d'une double rampe d'accès, la mise en conformité des garde-corps et le renouvellement de la signalétique.

Le second site, la **déchetterie de Moissac**, a fait l'objet de travaux visant à optimiser son activité et faciliter son accès. Ces travaux ont contribué à améliorer le déchargement des utilisateurs et à sécuriser le site en mettant en conformité les dispositifs

antichute ainsi que les locaux destinés aux déchets chimiques. De plus, la signalétique a été revue afin de favoriser une meilleure valorisation des déchets.

Pour le **dernier site situé à Castelsarrasin**, les travaux de la déchetterie, qui ont débuté en février, touchent bientôt à leur fin. À partir de fin juillet, les usagers seront accueillis dans une déchetterie entièrement rénovée, conforme aux normes en vigueur. Les améliorations apportées comprennent la sécurisation des murs de quai pour les usagers, la réhabilitation intérieure avec une mise aux normes du stockage des produits dangereux, ainsi qu'une optimisation de l'espace recyclerie d'Emmaüs.

Le montant de l'opération « Optimisation et remise aux normes des déchetteries intercommunales » s'élève à 717 290.00€ HT.

PLAN DE FINANCEMENT

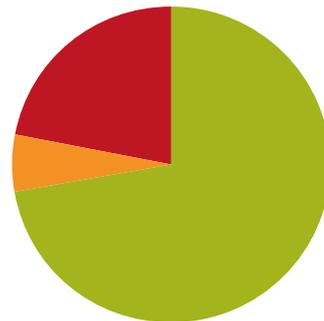
Coût total du projet 717 290 € HT.

Projet subventionné à hauteur de :

303 455,45 €

Le plan de financement sur 2 ans comprend une première tranche de répartition pour l'année 2021 d'un montant de 139 555 € HT, suivie d'une deuxième tranche pour l'année 2022 d'un montant de 577 735€ HT.

Les subventions alouées :



219 277,45 € de l'Etat

17 614 € de la Région Occitanie.

66 564 € du Département Tarn-et-Garonne

Reste à charge pour la Communauté de commune : **413 834, 55 €**



FIN DES TRAVAUX SUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Laverdoulette : Une nouvelle étape franchie vers l'inclusion et l'accueil solidaire

La réhabilitation de l'aire des gens du voyage de Laverdoulette est un projet important. Située au cœur de notre territoire, cette aire est depuis longtemps un lieu de rassemblement essentiel. Cependant, au fil des années, l'infrastructure de l'aire s'était détériorée, compromettant les conditions de vie de ses habitants.

Un ambitieux plan de réhabilitation a été mis en place. Les travaux entrepris visent à **offrir des améliorations significatives à l'aire**, allant de l'installation de nouvelles infrastructures jusqu'à l'aménagement des espaces de vie.

L'un des objectifs principaux de cette réhabilitation est de **garantir des conditions de vie décentes et dignes**

pour les résidents de l'aire. Les travaux incluent la rénovation des sanitaires, la modernisation des branchements électriques, et la mise en place d'un système de gestion des flux.

Le calendrier des travaux indiquait une fin des rénovations prévue pour la mi-juin. Cela signifie que les familles des gens du voyage profitent aujourd'hui d'une aire entièrement rénovée, offrant des conditions de vie améliorées et des installations modernes. **Cette réhabilitation témoigne de l'engagement de notre territoire à respecter les droits fondamentaux de tous ses habitants et à favoriser l'inclusion sociale.**



PLAN DE FINANCEMENT

Coût total du projet 443 018,91 €

Projet subventionné à hauteur de :

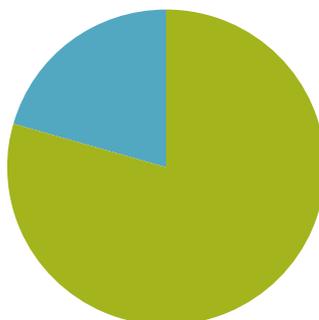
343 800 €

273 800 € HT Etat (DSIL 2021)

70 000 € HT Etat - Plan France Relance via DDT82

Reste à charge pour la Communauté de commune : **99 218,91 €**

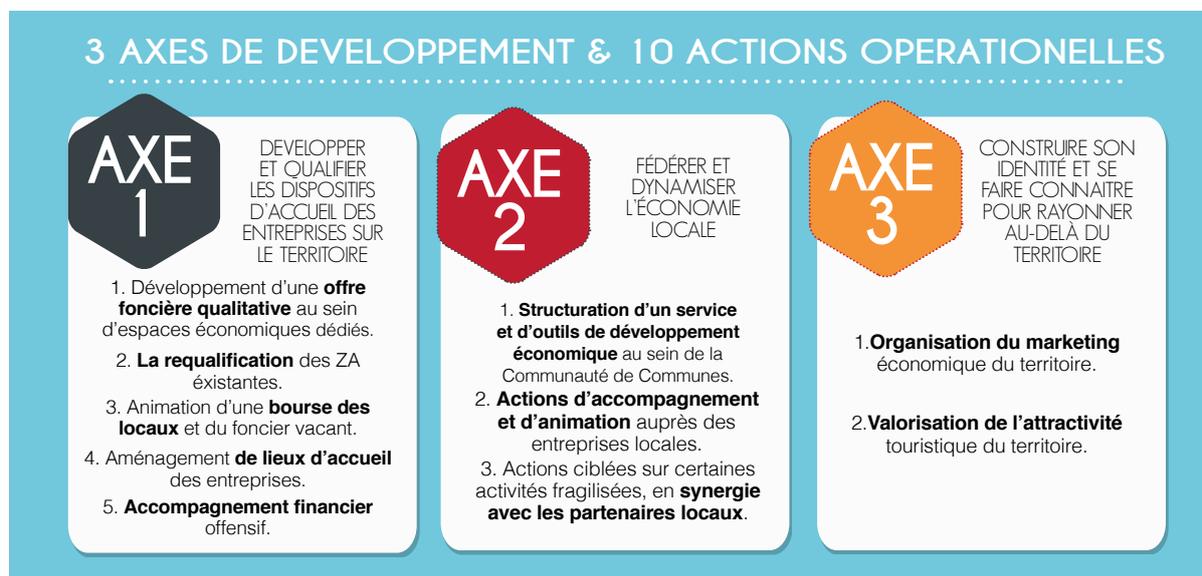
La part des subventions alouées :



UN PLAN D'ACTION RÉAJUSTÉ POUR LE SCHÉMA ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La Communauté de Communes Terres des Confluences a souhaité inscrire le développement économique au cœur de ses engagements par l'adoption en 2019 d'un schéma de développement économique et touristique (SDETI). Il comprend un panel d'actions et orientations envisagées à court (4 ans), moyen (7 ans) et long terme (10 ans) afin de se doter de moyens et d'outils dédiés à l'accroissement de de l'activité et de l'attractivité économique du territoire.

Pour cela, **3 axes déclinés en 10 actions opérationnelles** avaient été approuvées.



La parole à **Jean-Philippe Bésiers**, vice-président en charge du Développement économique et touristique



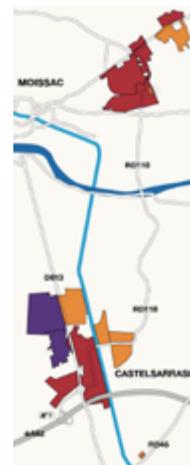
Le nouveau schéma de développement économique et touristique adopté par le Conseil Communautaire est la feuille de route de notre développement territorial pour les années à venir. Il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de structuration de notre territoire, au travers de ses nombreux projets industriels, commerciaux, artisanaux, touristiques, agricoles, et doit permettre à ce dernier de s'imposer naturellement dans une grande aire d'influence régionale. Les défis y sont majeurs, TERRES DES CONFLUENCES se doit d'être au rendez-vous. Le chrono est déjà lancé !

BILAN DU SDETI 2019 - 2021 : LES PRINCIPALES ACTIONS ENGAGÉES

Au terme de la première période, un travail de bilan intermédiaire a été effectué et la feuille de route pour la seconde période a été réajustée et détaillée (2022 – 2024).

AXE 1

- ✓ Lancement des travaux de la **ZA de BARRES 3**.
- ✓ Etudes des faisabilité **Extension ZA de la BIARNE**.
- ✓ Depuis 2017, **11 ventes de terrains** ont été réalisées sur les **ZAE**.
- ✓ **Requalification des ZAE** : Interventions sur la ZA de la Biarne, Cap Negro, ...
- ✓ Mise en service de la **bourse des locaux et du foncier économique**.
- ✓ Création d'un **espace de travail partagé** à Moissac.
- ✓ Accueil de 3 sessions de 15 étudiants de l'**Ecole Régionale Numérique** formant au métier de développeur web.
- ✓ **Création de plusieurs guides d'interventions économiques** : aide à l'immobilier, aide à l'installation des jeunes agriculteurs et au maintien du dernier commerce. Budget annuel dédié : 300 000 €. 27 subventions attribuées (soit un total de 357 900 € entre 2017 et 2021).
- ✓ + **aides COVID** avec une enveloppe dédiée de 500 000 €.

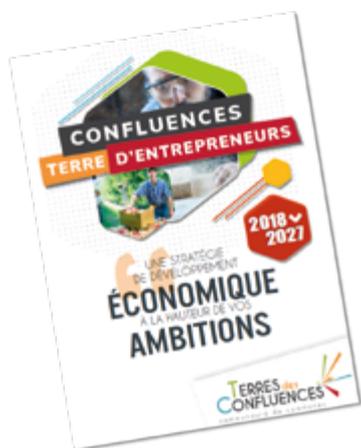


AXE 2

Accompagnement des porteurs de projets : plus d'une centaine de porteurs de projets reçus entre 2019 et 2021



- ✓ Réalisation d'un **forum économique** en 2019.
- ✓ **2 animations « Agri-Découvertes »** organisées sur le territoire en partenariat avec l'association des Jeunes Agriculteurs 82 (2018 et 2019).
- ✓ **Soutien au Projet Alimentaire Territorial (PAT)** « Vers un Projet Alimentaire Territorial pour le Tarn-et-Garonne », porté par la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec le Conseil Départemental 82 et l'EPLEFPA.
- ✓ Mise en place de l'**opération chèque cadeau** (enveloppe dédiée de 100.000 € pendant le COVID).
- ✓ Réalisation des **outils de communication économique**.



AXE 3

- ✓ **Création OTI intercommunal** (locaux, logo, classement, qualité tourisme).
- ✓ Accueil hors les murs, **outils numériques** (Les Chuchoteurs).
- ✓ Partenariats : **création du réseau des Ambassadeurs**, accompagnement des socioprofessionnels.
- ✓ **Numérique** : déploiement du site internet, migration vers la base de données APIDAE, structuration des réseaux sociaux, wifi territorial.
- ✓ **Création de produits touristiques** : visites guidées, jeux de pistes, etc.
- ✓ **Refonte des éditions**.



OFFICE DE TOURISME
MOISSAC-TERRES DES CONFLUENCES

PLAN D'ACTION 2022 - 2024

À la suite de l'évaluation initiale du schéma économique et touristique, le plan d'action est ainsi mis à jour, visant ainsi à renforcer le développement économique du territoire.

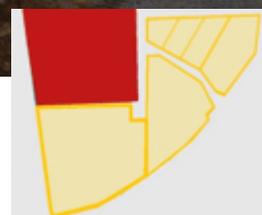
Axe 1	Structurer et qualifier les dispositifs d'accueil des entreprises
Action 1.1	Poursuite de l'aménagement et de la commercialisation des ZAE : ZA DE BARRES, FLEURY, LE LUC, EXTENSION DE LA BIARNE
Action 1.2	Valorisation des zones d'activités existantes Etude de requalification des ZAE et travaux associés
Action 1.3	Optimisation du foncier économique : inventaire des ZAE et animation de la bourse des locaux et du foncier économique
Action 1.4	Aménagement de lieux d'accueil des entreprises : Ouverture d'un 2nd espace à La Ville Dieu du Temple
Action 1.5	Dispositifs de soutiens financiers incitatifs : hausse de l'enveloppe (500.000 €) révision des dispositifs et création début 2023 d'une nouvelle aide à l'installation des professionnels de santé
Axe 2	Fédérer, dynamiser l'économie locale
Action 2.1	Animation de l'observatoire économique
Action 2.2	Amélioration du lien entre les entreprises locales (animations économiques) : forums économiques, petits-déjeuners, etc.
Action 2.3	Soutien à destination d'activités fragilisées (commerce, transmission/reprise entreprises, agriculture)
Axe 3	Construire son identité et se faire connaître
Action 3.1	Suivi des outils de communication numériques et papier à destination des acteurs économiques
Action 3.2	Réorganisation de la stratégie d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal : déménagement de la partie accueil de l'OTI, déploiement de l'accueil « mobile »
Action 3.3	Développement de l'attractivité du territoire par la mise en tourisme autour du « Sport-Bien-être, culture et loisirs » : création d'un pass tourisme, poursuite du déploiement des chemins d'itinérances (4 à ce jour et 3 à suivre).
Action 3.4	Amélioration de la visibilité du territoire par la promotion numérique

PHASE FINALE POUR LES TRAVAUX DE LA ZA DE BARRES

Les travaux de la ZA de BARRES 3 ont repris. Il s'agit de la dernière tranche restant à réaliser permettant la desserte du fond de la ZAE. Deux macro-lots pour un total de 6,3 ha sont déjà précommercialisés.



Bureau d'études	DUMONS INGENIERIE		77 Allée de Brienne 31000 TOULOUSE
Architecte	WOODSTOCK PAYSAGE		16 chemin de niboul TOULOUSE 31200 France
Contrôle technique	ALPES CONTROLES		7 pl. de la Libération 82000 MONTAUBAN
LOT 1	Terrassements Généraux et Voirie	EUROVIA – 189 821,95 € HT	
LOT 2	Réseaux d'assainissement EU-EP et réseau AEP	EUROVIA – 103 174,50 € HT	
LOT 3	Réseaux secs et éclairage public	SPIE – 55 887,90 € HT	
LOT 4	Espaces Verts	Non attribué à ce jour	





UN DÉMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DE L'ACCUEIL :

L'OT FAÇONNE L'AVENIR DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE

Entretien avec **Romain Lopez**, vice-président en charge de la promotion touristique du territoire.



Notre intercommunalité, riche de son patrimoine historique et géographique, est à la confluence des tourisms de nature et de culture. En effet, le cloître de Moissac est le deuxième site patrimonial le plus visité de Tarn-et-Garonne et la base de loisirs de Saint-Nicolas la deuxième infrastructure de baignade la plus fréquentée du département. Compétente en matière de promotion touristique et de création d'offices de tourisme, Terres des Confluences ambitionne de renforcer ses atouts en y dédiant un budget de 855 000€ (fonctionnement et investissement) en 2023. Conscients de la perte progressive de passages à l'OTI de Moissac depuis 2019 alors que tous les autres offices du département voient leurs fréquentations en hausse, nous avons décidé de consacrer 400 000 euros pour replacer l'office au plus près des flux générés par le cloître moissagais (travaux au 1^{er} semestre 2024). Ainsi, les touristes de passage à Moissac, traditionnelle porte d'entrée, seront plus nombreux à bénéficier d'informations sur les activités à faire sur notre territoire.

L'enjeu pour notre intercommunalité est de parvenir à profiter du regain de nuitées enregistrées dans le département (+19%). Pour cela, nous avons créé un « **pass tourisme** » destiné autant aux visiteurs extra-tarn-et-garonnais qu'aux locaux. Il permet à son détenteur de bénéficier de réductions sur des visites et des achats auprès des souscripteurs (musées, restaurants, commerces artisanaux, base de loisirs, cinéma...). Nous devons mieux associer à notre politique les partenaires privés de l'hébergement car ils sont essentiels pour limiter le caractère itinérant de la « touristicité » de Terres des Confluences.



Viser le touriste local (62% des touristes étaient tarn-et-garonnais en 2022) passe par le développement d'activités de plein air et de bien-être. Ainsi, nous sommes engagés dans la création et l'entretien des sentiers de randonnée. Parmi les 20 chemins actuellement recensés, seuls quatre ont été remis à jour. Nous souhaitons augmenter notablement le nombre de randonnées, pratique très en vogue et créatrice de liens entre nos communes. La vélo Voie Verte, très tendance depuis l'épisode Covid, nécessite que nous renforçons nos infrastructures à l'égard des cyclos. Nous menons actuellement deux études sur la mobilité, dont l'une exclusivement sur le vélo. Plus qu'une ouverture sur l'extérieur, le tourisme doit être un lien entre les habitants de notre intercommunalité.

ZOOM SUR LE PROJET PHARE 2023 : DÉMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL

L'Objectif de cette réalisation s'inscrit dans le cadre du Label « Grand site d'Occitanie » avec une ouverture du nouvel espace d'accueil pour la saison 2024.

Dans le cadre de l'élaboration du projet de déménagement de l'accueil de l'office de tourisme, plusieurs étapes ont été suivies. Tout d'abord, un recueil des attentes a été réalisé afin de comprendre les besoins et les désirs des visiteurs potentiels. Par la suite, une analyse de la fréquentation touristique a été effectuée pour évaluer l'affluence et identifier les périodes les plus propices à la visite. Une étude du flux des visiteurs a également été réalisée pour déterminer les zones les plus fréquentées et les itinéraires empruntés. En se basant sur ces informations, des opportunités de déplacement et d'accueil ont été proposées afin d'améliorer l'expérience des touristes.

Parallèlement, une analyse des points bloquants a été effectuée, portant notamment sur la signalétique, les obstacles et la sécurité, afin d'identifier les problèmes potentiels et de proposer des solutions adaptées. Des visites de sites ont été organisées pour visualiser les lieux et comprendre les besoins spécifiques de chaque endroit. Par suite de ces visites, un choix a été affirmé et l'option retenue a été approfondie en tenant compte des contraintes et des exigences du projet. Le groupe de travail a été régulièrement informé des avancées et des progrès réalisés dans le cadre du projet. Pour concrétiser les idées, des esquisses d'aménagements possibles ont été présentées, permettant d'illustrer les améliorations envisagées pour les différents sites. Un calendrier opérationnel a été proposé afin de planifier les différentes étapes du projet de manière efficace et réaliste.

La restitution du contenu des rencontres a été faite au groupe de travail, permettant ainsi de partager les informations et de recueillir les retours des participants. Enfin, une restitution en Commission tourisme et Conférence des maires a eu lieu pour présenter le projet dans son ensemble et obtenir la validation nécessaire. Cette dernière étape a permis d'affirmer la décision de déménager l'Accueil touristique à côté du Cloître, en garantissant une meilleure accessibilité et une expérience touristique améliorée.

Le coût prévisionnel estimatif des travaux est fixé à 410 600 € TTC



Nouveauté

DÉCOUVREZ LE MINI-MAG « DANS LES PAS DE... »

Ces voyageurs qui prennent le temps... Visiteurs ou habitants, découvrez les **10 très bonnes raisons de cheminer à Moissac - Terres des Confluences !**

Le **nouveau mini-mag** vient de sortir, 24 pages pour (re)découvrir les incontournables de notre territoire, les pépites et les secrets chuchotés !

Disponible à l'Office de Tourisme Intercommunal, dans les Relais d'Information Touristique à Castelsarrasin, à Saint-Nicolas-de-la-Grave, dans les Mairies, les sites d'activités, ...

Vous pouvez aussi télécharger le mini-mag sur le site internet de l'office de tourisme dans la rubrique « nos brochures ».

*Création graphique
réalisée par
l'agence de
communication
Vent d'Autan.*



Pour connaître toute l'actualité de l'office de Tourisme Intercommunal Moissac-Terres des Confluences

1, boulevard de Brienne 82200 Moissac

Tél. : 05 32 09 69 36

accueil@tourisme-moissacconfluences.fr

www.tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr

LA COLLECTIVITÉ AGIT !

Le PCAET est la feuille de route stratégique et opérationnelle permettant à la collectivité de répondre aux enjeux de la transition énergétique. Il aborde toutes les dimensions de la vie quotidienne : **habitat, mobilité, alimentation, aménagement, énergie, agriculture**. Cet outil anime et coordonne nos actions.



2023 PCAET en phase d'arrêt

2024 Consultation du grand public par voie électronique pour avis
Approbation du PCAET

Terres des Confluences s'engage déjà dans des actions de planification, d'animation et de sensibilisation.



CINÉ-DÉBAT À CASTELSARRASIN

Une initiative percutante du PCAET alliant cinéma et échanges sur l'avenir environnemental de notre territoire



Organisée dans le cadre du **Plan Climat Air Energie** de la communauté de communes, la soirée du **14 mars 2023** avait pour thématique le **développement durable**. Cet événement a été rendu possible par la collaboration de la **communauté de communes** Terres des Confluences, le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et**

de l'Environnement (CAUE 82) ainsi que la **commune de Castelsarrasin**.

À l'honneur le documentaire « Ma Ville Demain » de **Marie Montvuagnard, Caroline Draggaci et Mathieu Coffin**, qui a pour volonté de réinventer un vivre ensemble et de construire un monde plus solidaire et respectueux du vivant.

Ce documentaire met en avant des **actions portées par des groupes de citoyens qui œuvrent pour la transition écologique** présentée par grandes thématiques allant de **l'alimentation, à l'éducation, aux mobilités ou bien encore à l'énergie**.

Au cours des échanges qui ont suivi la projection du film, le **CAUE 82** et son **Guichet Rénov'occitanie** ont pu apporter leurs regards d'experts sur les **enjeux de transition écologique** et notamment les **écogestes** à mettre en place pour **réduire la consommation d'énergie des habitants**.

Source : CAUE 82

POURSUITE ENCOURAGEANTE L'ÉTUDE DE MOBILITÉ PROGRESSE À GRANDS PAS !

La Communauté de Communes a lancé son étude globale des mobilités et son schéma directeur des modes actifs en décembre 2022. Objectif : construire un panel de solutions de mobilité durable pour l'avenir. Durant la première étape, celle du diagnostic, les habitants du territoire ont apporté leurs contributions.

Un stand mobilité sur le marché de Moissac

Pour enrichir la réflexion, faire remonter les constats des habitants et leur permettre d'échanger, la Communauté de Communes Terres des Confluences a largement concerté ses habitants en mettant sur pied un stand mobilité sur le marché de Moissac le samedi 4 mars.

Les habitants ont ainsi pu exprimer leurs souhaits sur l'aménagement de pistes cyclables, le renforcement du maillage en transport en commun, la création d'aires de covoiturage, et bien plus encore...



Des ateliers de concertation

Sur un autre temps, les acteurs du territoire et les habitants ont été invités à participer à **deux ateliers de concertation les 6 et 7 mars à Saint-Nicolas-de-la-Grave et Castelsarrasin.**

Autour de la table, élus, partenaires, associations et citoyens ont témoigné. Circulation cyclable et piétonne, stationnement, transport en commun, plusieurs sujets ont été abordés.



Résultats de l'enquête grand public

L'enquête a permis de consulter à grand échelle les habitants avec 968 réponses récoltées.

Plus d'une personne sur deux déclare avoir déjà rencontré des difficultés liées à la mobilité.

La mobilité est le premier émetteur des gaz à effet de serre sur le territoire et **la pratique du vélo pour se rendre au travail n'est que de 1.5% chez les actifs**, en dessous de la moyenne régionale et nationale.

Cette étude démontre l'intérêt de renforcer et valoriser le réseau de transport en commun et de créer et sécuriser les infrastructures cyclables.

Parmi les améliorations souhaitées :

30.8%

L'accessibilité du réseau de transport en commun

24.5%

L'aménagement d'un réseau cyclable sécurisé

17%

L'amélioration du stationnement voiture et vélo

L'étude se poursuit avec la définition de la stratégie territoriale en matière de mobilité. Plusieurs scénarios seront proposés afin de faire émerger les objectifs et actions prioritaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un déplacement domicile-travail en voiture sur Terres des Confluences émet 6 kg de CO².

Source : ADEME

Quelle que soit votre entreprise, votre employeur prend en charge 50% de vos frais d'abonnement de transport

Source : Etat.

Partenaires de l'étude :





ENQUÊTE PUBLIQUE IMMINENTE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUi-H sous les projecteurs

Le PLUi-H de Terres des Confluences a été arrêté en conseil communautaire le 16 février 2023. Retrouvez-le sur le site internet sur : Les Grands Projets / Projet de Territoire / PLUi-H / Dossier PLUi-H.

Depuis son arrêt et jusqu'à cet été, le document est consulté par les administrations pour avis. À l'issue de cette consultation, un rapport des observations sera consultable avec le PLUi-H lors de l'enquête publique.

Cette enquête débutera au plus tard début 2024, selon les modifications à réaliser suite au retour des PPA (Personnes Publiques Associées) et des communes.

Ce temps sera dédié à la prise en compte des remarques sur ce projet auprès de la commission d'enquête qui va être mandatée par le tribunal administratif.



Calendrier prévisionnel, dont les dates sont susceptibles d'évoluer.

OPAH : TRANSFORMER VOTRE HABITAT GRÂCE À L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours d'élaboration sur le territoire. Elle a pour objectif d'améliorer le confort et la qualité des logements anciens en accompagnant techniquement et financièrement des propriétaires pour :

- **Améliorer l'état des logements** du parc privé (propriétaires occupants / bailleurs et copropriétés),
- **Résorber l'habitat indigne**, dégradé et insalubre,
- **Lutter contre la précarité énergétique** et améliorer la performance énergétique de l'habitat,
- Adapter les logements pour **favoriser le maintien à domicile des personnes âgées** et/ou en situation de handicap,
- **Lutter contre la vacance** et contribuer à la revitalisation des centres-bourgs,
- **Valoriser le patrimoine architectural** via des opérations façades et un accompagnement au remplacement de menuiseries.

La phase de consultation électronique de la publique a été réalisée en avril-mai 2023 et son rapport va être publié.

En parallèle, le bureau d'étude en charge du suivi et de l'animation du Programme est en cours de sélection. La consultation permettra aux partenaires de signer la convention.



PROTÉGER NOS EAUX

ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

LA GEMAPI, UN PAS VERS LA RÉSILIENCE FACE AUX INONDATIONS

Depuis 2014, l'Etat a promulgué les lois instaurant une compétence exclusive et obligatoire, pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), effective à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'Etat a adjoint à cette compétence une nouvelle taxe, dite GEMAPI, prélevable par les intercommunalités, que la CCTC a instauré, en complément des financements publics existants, en particulier pour répondre aux enjeux locaux de la prévention des inondations.

En « Terres des Confluences » (la bien nommée), traversée par le fleuve Garonne, le Tarn, la Gimone, la Sère, le Lemboulas, la Barguelonne et de multiples petits affluents, cette responsabilité est très importante. La taxe GEMAPI, qui abonde actuellement le budget annuel de 200.000 €, est certes conséquente mais en aucun cas ne sera suffisante, si la collectivité devait restaurer des digues qu'elle aurait pris en gestion. Nous nous organisons donc pour obtenir les meilleurs financements publics possibles.

Notre travail a débuté prioritairement sur les communes riveraines du Tarn, inscrites dans un Territoire à Risques Importants d'inondations (TRI) Montauban-Moissac. En particulier, un diagnostic technique approfondi du système d'endiguement de Moissac s'est avéré nécessaire, en vue de sa régularisation administrative, y compris la porte de garde du port de Moissac, qui protège le canal et la ville centre de la remontée des eaux du Tarn en crue.

Sur le fleuve Garonne, nous nous sommes réunis en 2022 avec les autres intercommunalités riveraines, l'État et les partenaires publics, pour nous accorder sur une démarche conjointe, similaire à celle du Tarn, afin d'assurer nos financements publics, de manière à pouvoir, diagnostiquer, classer, prendre en gestion et engager des travaux sur certaines digues, aux vues de la population et des enjeux qu'elles protègent.

Toutefois l'Etat demande de mener des études techniques et actions en préalable à la programmation de travaux, dans un délai qui, malheureusement, prendra au minimum quatre ans.

La parole à Hugues Samain, vice-président en charge de l'environnement.



“

Nous nous battons pour faire accélérer les procédures, afin que l'intercommunalité puisse prendre en gestion certaines digues, jusqu'à ce jour sous la responsabilité de leurs propriétaires terriens, car certaines d'entre-elles ne résisteront possiblement pas à une prochaine crue importante.

Nous avons rencontré les maires concernés de manière à être bien coordonnés sur cette problématique.

Sachez que nous avons bien conscience de tous ces enjeux et que nous allons commencer les études avec des financements internes, de manière à gagner du temps.

Budget prévisionnel 2023 : 221 287 €

200 000€ de taxe GEMAPI en complément des aides de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Région Occitanie, Conseil départemental 82, 31.

En 2023, les ruisseaux de l'Azin, de la Mouline, du Merdailou et leurs affluents, vont faire l'objet d'un diagnostic technique. Un parcours des cours d'eau sera réalisé par les agents intercommunaux. Merci aux riverains de leur réserver bon accueil !





LE SIRTOMAD

ASSOCIÉ AU GRAND MONTAUBAN

ET TERRES DES CONFLUENCES

VOUS PROPOSENT...

... DES SOLUTIONS POUR JARDINER AU NATUREL

Vous souhaitez transformer vos déchets de cuisine et de jardin en compost ?

Retrouvez nos composteurs plastiques et bois à petits prix à la maison de l'intercommunalité (pour Terres des Confluences).

Vous souhaitez éviter les déchets de tonte ? Connaissez-vous la technique de tonte mulching ?

C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Celle-ci est coupée en infimes parties qui sont redéposées uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis qui sert alors d'engrais naturel au gazon. Sachez que le SIRTOMAD subventionne l'achat d'une tondeuse ou d'un kit mulching adaptable sur la plupart des tondeuses (plafond de 100 €/par foyer). Découvrez nos partenaires et toutes nos conditions sur sirtomad.com.

Vous souhaitez produire votre broyat pour pailler vos plantations ?

Sachez que le SIRTOMAD subventionne l'achat d'un broyeur (plafond de 100 €/par foyer) et la location (plafond de 60 €/an/foyer). Rendez-vous chez nos partenaires.

Vous souhaitez récupérer du broyat gratuitement ?

Retrouvez les dates de nos journées de don de broyat dans les déchèteries de Castelsarrasin (Saint Béart) et de Saint-Nicolas de la Grave (la Biarne), sur sirtomad.com. Vous pourrez ainsi pailler vos plantations et diminuer les mauvaises herbes et les arrosages.

Vous souhaitez découvrir nos ateliers gratuits pour jardiner au naturel et diminuer vos déchets verts ?

Retrouvez toutes les dates de nos ateliers gratuits « compostage » et « paillage/végétaux à pousses lentes » sur sirtomad.com. Inscriptions en ligne.

Plus d'informations sur sirtomad.com/

Des solutions pour jardiner au naturel et au 05 63 22 28 73 (accueil du SIRTOMAD)
ou le 05 63 95 56 00 (accueil de Terres des Confluences)